



GREATER KITCHENER WATERLOO
CHAMBER OF COMMERCE
BUSINESS BUILDING COMMUNITY

**MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE DE
2018 PRÉSENTÉ AU COMITÉ
PERMANENT DES FINANCES DE
LA CHAMBRE DES COMMUNES**

Le 4 août 2017

80, rue Queen Nord, Kitchener (Ontario) N2H 6L4
Tél. : 519-576-5000 Téléc. : 519-742-4760
admin@greaterkwchamber.com www.greaterkwchamber.co

La Chambre de commerce du Grand Kitchener-Waterloo et la région de Waterloo – Profil

La Chambre de commerce du Grand Kitchener-Waterloo soutient plus de 1 700 membres qui représentent l'ensemble des secteurs de l'économie régionale de Waterloo. Parmi ses membres figurent les dirigeants de petites, de moyennes et de grandes entreprises établies dans l'une des régions les plus progressistes et novatrices du Canada.

Selon le recensement de l'année dernière, affichant en 2016 une population de 583 500 personnes, laquelle devrait atteindre 725 000 d'ici 2031, la région de Waterloo constitue la 10^e zone urbaine en importance au Canada et la 4^e en Ontario. Les sept municipalités de palier inférieur de la région connaissent une croissance relativement constante, qui se situe à 1 ou 2 % dans les villes et les cantons ruraux.

L'économie de notre région est l'une des plus diversifiées au Canada, misant principalement sur la fabrication de pointe, les services financiers, les études postsecondaires, la transformation des aliments/l'agriculture primaire et la technologie de l'information. Les analystes de l'industrie ont souvent mentionné cette diversité comme la force fondamentale du secteur d'activité de la région de Waterloo misant sur les entrepreneurs et jouissant d'un succès mondial.

Nous transmettons les recommandations suivantes dans le but d'aider les secteurs clés de l'économie nationale à élever leur niveau de productivité et de compétitivité.

Défis en matière de réglementation et de productivité dans le secteur agroalimentaire canadien

La région de Waterloo est située dans la partie est de la région de l'indicatif 519 du sud-ouest de l'Ontario, qui va du Grand Toronto jusqu'à Windsor. Les secteurs de l'agriculture primaire et de la transformation des aliments continuent de générer une activité économique importante dans les zones urbaines et rurales de la région de Waterloo.

La production de bétail et la transformation de la viande constituent le secteur local dominant, grâce à Piller's Fine Foods, DC Foods et Conestoga Meat Packers, coopérative d'agriculteurs en pleine croissance située dans le comté de Woolwich. L'accès amélioré aux marchés internationaux, particulièrement à l'Union européenne (UE), a fortement contribué à la croissance au sein de cette industrie.

De plus, l'initiative locale Canada's Technology for Food (CTFF) établit un lien entre des partenaires de l'industrie et des partenaires des universités pour qu'ils puissent cerner les défis et les possibilités d'amélioration en matière de transformation des aliments. L'initiative permet de jumeler des partenaires de l'industrie et un consortium de fournisseurs de solutions dans le but de commercialiser des technologies, d'optimiser des processus et de faire croître l'industrie alimentaire locale et nationale.

Le corridor Waterloo-Guelph-Toronto est la plus grande région pour la fabrication de produits alimentaires au Canada et la troisième en Amérique du Nord. Appuyés par une infrastructure de transport et de logistique avancée, les fabricants et les producteurs locaux se trouvent à moins d'une journée de route de plus de 150 millions de consommateurs dans l'ensemble du marché nord-américain.

Le secteur agroalimentaire canadien présente des possibilités importantes au chapitre de la création d'emplois et de la croissance économique. Un rapport du Conseil consultatif en matière de croissance économique¹ paru en février 2017 et un document subséquent de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires/du Forum des politiques publiques² publié en avril 2017 ont tous deux fait ressortir l'existence de perspectives imposantes à court et à long terme pour l'industrie.

Sous la présidence de Dominic Barton, le Conseil consultatif estime que, même si les politiques devraient promouvoir la croissance dans tous les secteurs de l'économie canadienne, certains secteurs possèdent un « potentiel inexploité » qui nécessite la prise de mesures particulières pour surmonter les obstacles continus à la croissance. Ceux-ci comprennent la réglementation excessive, les obstacles au commerce interprovincial inutiles, les subventions inefficaces, les infrastructures facilitant le commerce inadéquates et les pénuries de travailleurs qualifiés.

Le secteur agroalimentaire canadien a un potentiel économique mondial immense en raison du rôle de chef de file d'établissements de recherche nationaux, de la stabilité d'organisations du secteur privé, de la croissance d'une classe moyenne mondiale et du changement des tendances des consommateurs pour des aliments de valeur supérieure. Ces facteurs concourent à faire du Canada un chef de file mondial dans la production alimentaire sûre et durable au XXI^e siècle.

En termes généraux, le secteur agroalimentaire canadien est un des plus grands employeurs et moteurs économiques du Canada, contribuant à créer 2,1 millions d'emplois et représentant 6,7 % du PIB. En moyenne, les exportations ont connu une croissance annuelle de 9,5 % au cours des cinq dernières années, et les entreprises canadiennes exercent leurs activités dans une conjoncture relativement favorable. Les organisations ont accès à du capital, à des intrants et à de solides capacités de recherche/de développement dans un réseau d'établissements réparti dans tout le Canada.

D'après le Conseil consultatif en matière de croissance économique, la demande mondiale alimentaire devrait augmenter de 70 % d'ici 2050. Le monde doit produire dans les 45 prochaines années autant de nourriture qu'au cours des 10 000 précédentes. Une partie importante de cette demande accrue proviendra des nouveaux marchés, où quelque 3 milliards de personnes devraient venir grossir les rangs de la classe moyenne de 2010 à 2030 et consommer beaucoup plus de protéines.

Les marchés mondiaux cherchent des aliments produits au moyen de méthodes sûres et durables sur le plan de l'environnement. La dégradation des terres, la pénurie d'eau, l'étalement urbain, les changements climatiques et l'instabilité politique/économique pourraient présenter pour de nombreux pays des défis en matière de production d'aliments pour ce qui est de respecter les exigences nationales, et il deviendra nécessaire d'importer des aliments de pays comme le Canada.

En mars 2017, le Forum des politiques publiques et l'Institut canadien des politiques agroalimentaires ont tenu une série de rencontres partout au Canada dans le but de formuler des recommandations visant à faire du secteur agroalimentaire national un chef de file

¹ Conseil consultatif en matière de croissance économique, Libérer le potentiel de croissance des secteurs clés, 6 février 2017.

² L'Institut canadien des politiques agroalimentaires et le Forum des politiques publiques, Le Canada, une puissance de l'agroalimentaire, Renforcer notre compétitivité et exploiter notre potentiel, avril 2017.

mondial. Le rapport d'avril 2007 présente les recommandations suivantes issues de ces réunions :

- a) Le gouvernement fédéral devrait établir un Conseil du développement agroalimentaire pour décloisonner le secteur très diversifié et le rallier autour d'un programme de développement;
- b) Un système de réglementation devrait être établi afin de pouvoir formuler des règlements équilibrés, fondés sur des données scientifiques et qui tiennent compte des risques. Les règles actuelles sont dépassées et freinent inutilement l'investissement, l'innovation et la compétitivité;
- c) Il faut harmoniser et moderniser les réglementations pour augmenter l'innovation et la capacité de recherche;
- d) Le Canada doit conclure des accords commerciaux préférentiels avec des marchés asiatiques à haut potentiel. Actuellement, nous n'avons pas d'ententes avec trois de nos cinq marchés potentiels les plus importants, soit la Chine, l'Inde et le Japon.

Le Conseil consultatif en matière de croissance économique a également proposé ce qui suit :

- a) Le gouvernement fédéral devrait établir des objectifs de croissance nationaux et sectoriels;
- b) La part des exportations agricoles mondiales du Canada devrait augmenter de 5,7 à 8 %, et celle des exportations alimentaires de 2,8 à 5,6 %;
- c) Les exportations de technologies/d'équipement devraient augmenter pour passer de 3 à 5 milliards de dollars sur 10 ans. On pourrait atteindre ce niveau d'augmentation en transférant l'expertise de fabrication de pointe d'autres secteurs économiques nationaux;
- d) Les efforts déployés en recherche-développement devraient être concentrés sur les secteurs présentant des applications commerciales prometteuses.

Recommandation

Que le gouvernement fédéral examine les rapports du Conseil consultatif en matière de croissance économique et de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires en se penchant principalement sur ce qui suit :

- 1) Mettre en œuvre, en collaboration avec les provinces et les territoires, un système de réglementation équilibré, fondé sur des données scientifiques et qui tient compte des risques dans l'ensemble du secteur agroalimentaire national;**
- 2) Établir un Conseil du développement agroalimentaire pour élaborer un programme national pour l'industrie;**
- 3) Assurer l'harmonisation avec les provinces, les établissements d'enseignement postsecondaires et d'autres organismes connexes afin d'optimiser la capacité de recherche et de maintenir l'uniformité avec les priorités nationales et mondiales;**
- 4) Augmenter les exportations de technologies de transformation alimentaire au moyen de processus de fabrication à la fine pointe appliqués à d'autres secteurs de l'économie canadienne.**

Maintenir la déduction pour amortissement accéléré pour les fabricants

Le budget de 2015 prévoyait une prolongation de 10 ans de la déduction pour amortissement accéléré comme mesure incitative pour les fabricants canadiens afin qu'ils investissent dans la productivité en améliorant la technologie.

De 2007 à 2014, plus de 28 000 entreprises dans le secteur manufacturier de l'ensemble des provinces canadiennes ont utilisé la mesure incitative qui aide les entreprises à investir dans les machines et l'équipement requis pour augmenter la productivité et générer des emplois et une croissance économique. La période de 10 ans prévue dans le budget de 2015 fournit également aux fabricants une certitude quant à la planification de grands projets où l'investissement peut n'être consenti que plusieurs années après la prise de la décision initiale par les dirigeants.

Recommandation

Que le gouvernement fédéral maintienne la déduction pour amortissement accéléré pour aider les fabricants canadiens à se procurer et à appliquer de nouvelles technologies afin d'élever la productivité et la compétitivité mondiale.

Impôts sur les soins médicaux et dentaires des employeurs

Selon une série de rapports des médias parus de décembre 2016 à janvier 2017, le gouvernement fédéral songeait à imposer les programmes médicaux et dentaires privés afin de générer des recettes annuelles de 3 milliards de dollars.

D'après un article de John Ivison paru dans le *National Post* le 2 décembre 2016, des sources gouvernementales à l'époque ont confirmé qu'on examinait 150 crédits et exonérations d'impôt pour rendre le système fiscal équitable et efficient. Les instruments susmentionnés totalisent 100 millions de dollars annuellement en recettes cédées.

Environ 24 millions de Canadiens possèdent une assurance-maladie privée qui leur fournit l'accès à des médicaments prescrits, à des dentistes et à des optométristes et à d'autres services non couverts par les programmes de santé provinciaux. Plus de 90 % de cette couverture est assurée grâce à des programmes offerts en milieu de travail.

Le 1^{er} février 2017, le premier ministre Trudeau a annoncé à la Chambre des communes que son gouvernement n'imposerait pas les programmes des employeurs dans le prochain budget, soulignant qu'il est déterminé à protéger la classe moyenne des augmentations d'impôt.

Si les employeurs devaient annuler leur régime d'avantages sociaux en milieu de travail, la plupart des Canadiens se verraient incapables de souscrire une assurance individuelle équivalente. Le type de couverture et les seuils de couverture figurant dans les régimes d'avantages sociaux en milieu de travail ne sont pas offerts comme produits individuels. Le coût d'achat de multiples produits dégroupés serait aussi probablement plus élevé, parce qu'il en coûte davantage pour fournir un certain nombre de polices d'assurance à une personne qu'à un groupe d'employés.

Les personnes qui perdent leur assurance lorsque le coût devient excessif pour leur employeur auront le choix de payer leur propre traitement médical, de renoncer au traitement ou de se faire rembourser par des programmes financés par les provinces. Les recettes fédérales supplémentaires générées au moyen d'une nouvelle taxe seront compensées par des augmentations des dépenses provinciales et entraîneront des pressions supplémentaires sur des budgets de soins de santé provinciaux déjà serrés.

La Chambre de commerce du Canada et une coalition de fournisseurs de services, y compris l'Association dentaire canadienne, l'Association canadienne des optométristes, l'Association canadienne de physiothérapie et Les diététistes du Canada ont organisé des campagnes fort efficaces en janvier 2017 pour informer les députés des défis importants auxquels serait confronté le système de soins de santé si les programmes privés étaient imposés. Notre chambre et le secteur des entreprises nationales mettraient Finances Canada en garde contre les graves problèmes liés à l'imposition des programmes en milieu de travail et l'aviseraient de ne pas tenir compte de la mesure pour 2018 ou au-delà.

Recommandation

Que le gouvernement fédéral maintienne l'exonération fiscale actuelle sur les programmes médicaux et dentaires privés et établisse le climat de réglementation approprié pour permettre à un plus grand nombre d'employeurs d'obtenir l'accès à des programmes de groupe au profit de leurs employés.

Nous remercions le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de nous avoir fourni l'occasion de présenter nos recommandations concernant le budget fédéral de 2018.